

COPYRIGHT © Hangzhou EZVIZ Software Co., Ltd.. ALL RIGHTS RESERVED.

Any and all information, including, among others, wordings, pictures, graphs are the properties of Hangzhou EZVIZ Software Co., Ltd. (hereinafter referred to as “EZVIZ”). This user manual (hereinafter referred to as “the Manual”) cannot be reproduced, changed, translated, or distributed, partially or wholly, by any means, without the prior written permission of EZVIZ. Unless otherwise stipulated, EZVIZ does not make any warranties, guarantees or representations, express or implied, regarding to the Manual.


About this Manual

The Manual includes instructions for using and managing the product. Pictures, charts, images and all other information hereinafter are for description and explanation only. The information contained in the Manual is subject to change, without notice, due to firmware updates or other reasons. Please find the latest version in the EZVIZ™ website (<http://www.ezviz.com>).

Revision Record

New release – September, 2021

Trademarks Acknowledgement

EZVIZ™, ™, and other EZVIZ's trademarks and logos are the properties of EZVIZ in various jurisdictions. Other trademarks and logos mentioned below are the properties of their respective owners.

Legal Disclaimer

TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, THE PRODUCT DESCRIBED, WITH ITS HARDWARE, SOFTWARE AND FIRMWARE, IS PROVIDED “AS IS”, WITH ALL FAULTS AND ERRORS, AND EZVIZ MAKES NO WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, MERCHANTABILITY, SATISFACTORY QUALITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AND NON-INFRINGEMENT OF THIRD PARTY. IN NO EVENT WILL EZVIZ, ITS DIRECTORS, OFFICERS, EMPLOYEES, OR AGENTS BE LIABLE TO YOU FOR ANY SPECIAL, CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, OR INDIRECT DAMAGES, INCLUDING, AMONG OTHERS, DAMAGES FOR LOSS OF BUSINESS PROFITS, BUSINESS INTERRUPTION, OR LOSS OF DATA OR DOCUMENTATION, IN CONNECTION WITH THE USE OF THIS PRODUCT, EVEN IF EZVIZ HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, IN NO EVENT SHALL EZVIZ'S TOTAL LIABILITY FOR ALL DAMAGES EXCEED THE ORIGINAL PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT.

EZVIZ DOES NOT UNDERTAKE ANY LIABILITY FOR PERSONAL INJURY OR PROPERTY DAMAGE AS THE RESULT OF PRODUCT INTERRUPTION OR SERVICE TERMINATION CAUSED BY: A) IMPROPER INSTALLATION OR USAGE OTHER THAN AS REQUESTED; B) THE PROTECTION OF NATIONAL OR PUBLIC INTERESTS; C) FORCE MAJEURE; D) YOURSELF OR THE THIRD PARTY, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, USING ANY THIRD PARTY'S PRODUCTS, SOFTWARE, APPLICATIONS, AND AMONG OTHERS.

REGARDING TO THE PRODUCT WITH INTERNET ACCESS, THE USE OF PRODUCT SHALL BE WHOLLY AT YOUR OWN RISKS. EZVIZ SHALL NOT TAKE ANY RESPONSIBILITIES FOR ABNORMAL OPERATION, PRIVACY LEAKAGE OR OTHER DAMAGES RESULTING FROM CYBER ATTACK, HACKER ATTACK, VIRUS INSPECTION, OR OTHER INTERNET SECURITY RISKS; HOWEVER, EZVIZ WILL PROVIDE TIMELY TECHNICAL SUPPORT IF REQUIRED. SURVEILLANCE LAWS AND DATA PROTECTION LAWS VARY BY JURISDICTION. PLEASE CHECK ALL RELEVANT LAWS IN YOUR JURISDICTION BEFORE USING THIS PRODUCT IN ORDER TO ENSURE THAT YOUR USE CONFORMS TO THE APPLICABLE LAW. EZVIZ SHALL NOT BE LIABLE IN THE EVENT THAT THIS PRODUCT IS USED WITH ILLEGITIMATE PURPOSES.

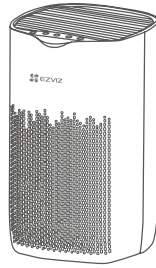
IN THE EVENT OF ANY CONFLICTS BETWEEN THE ABOVE AND THE APPLICABLE LAW, THE LATTER PREVAILS.

Table des matières

Vue d'ensemble	1
1. Contenu de l'emballage	1
2. Notions de base	1
Spécifications	2
Indicateur de qualité de l'air	2
Panneau de commande	2
Installation	3
Résolution des problèmes	4
INFORMATIONS À L'ATTENTION DES MÉNAGES PRIVÉS	5

Vue d'ensemble

1. Contenu de l'emballage



1 purificateur d'air

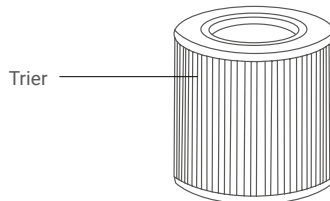
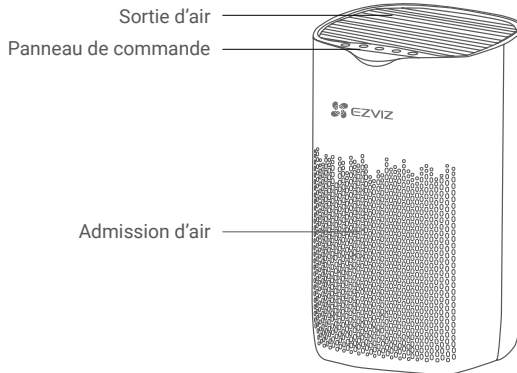


1 guide de démarrage rapide



1 informations réglementaires

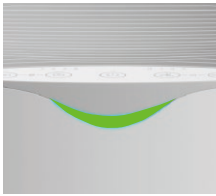
2. Notions de base



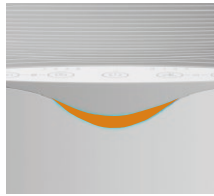
Spécifications

Description	Purificateur d'air
Modèle	CS-EB250A
Fumée-CADR	250 m³/h
Tension	220-240 V~, 50 Hz ; 220-230 V~, 60 Hz
Puissance nominale	45 W ; 63 W
Poids brut/poids net	4,3/3,4 kg
Dimensions	238 mm x 238 mm x 409 mm

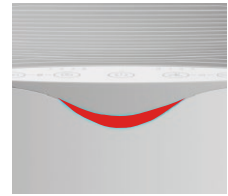
Indicateur de qualité de l'air



Vert



Jaune



Rouge











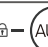

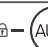


Indication de particules fines (PM2.5)

Qualité de l'air	Indication de couleur
Bonne	Vert
Mauvaise	Jaune
Grave	Rouge

Panneau de commande

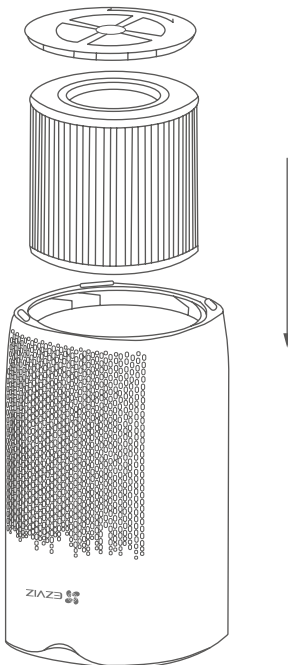


Icône	Description
	Marche/Arrêt

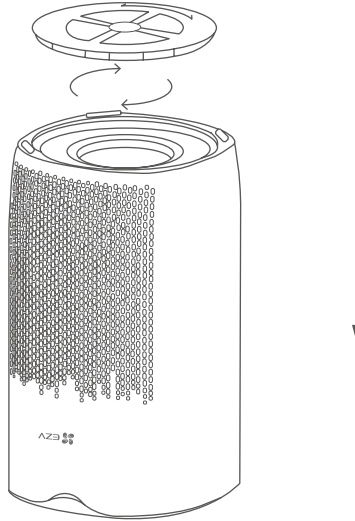
	Appuyez sur le bouton de vitesse du ventilateur pour sélectionner la vitesse de fonctionnement souhaitée. Mode veille : Fonctionnement silencieux, idéal pour la nuit 1 : Fonctionnement à basse vitesse 2 : Fonctionnement à vitesse moyenne 3 : Fonctionnement à haute vitesse
	Appuyez sur le bouton du mode automatique pour que l'appareil règle automatiquement la vitesse du ventilateur en fonction de la qualité de l'air de la pièce.
	Appuyez sur le bouton de minuterie pour définir un arrêt programmé de l'appareil et le configurer pour qu'il s'éteigne automatiquement après une durée déterminée. 1 : Lorsque cette option est sélectionnée, l'appareil s'éteint automatiquement au bout d'une heure. 2 : Lorsque cette option est sélectionnée, l'appareil s'éteint automatiquement au bout de 2 heures. 4 : Lorsque cette option est sélectionnée, l'appareil s'éteint automatiquement au bout de 4 heures. 8 : Lorsque cette option est sélectionnée, l'appareil s'éteint automatiquement au bout de 8 heures.
	Allumer et éteindre l'ioniseur.
 	Lorsque le filtre atteint la fin de sa durée de vie recommandée, le symbole «  » se met à clignoter, rappelant à l'utilisateur qu'il doit remplacer le filtre dès que possible. Après avoir remplacé le filtre, maintenez les boutons «  -  » enfoncés pendant 5 secondes afin de réinitialiser la minuterie du filtre ; vous entendrez un long bip sonore une fois la minuterie du filtre réinitialisée avec succès.
  	Maintenez «  -  -  » enfoncé pendant 5 secondes pour activer/désactiver la fonction de sécurité enfant de l'appareil.

Installation

1. Tenez le couvercle rotatif par le bas de l'appareil, puis tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le verrouiller et retirer le filtre. Retirez le sac filtrant et remettez le produit dans la machine.



2. Une fois le filtre placé dans l'appareil, alignez le triangle du couvercle inférieur avec le triangle de la machine et tournez-le dans le sens horaire pour le visser.



Résolution des problèmes

Problème	Cause probable	Solution
Impossible d'allumer l'appareil	Le cordon d'alimentation n'est pas bien branché dans la prise	Branchez l'appareil correctement
	Le couvercle avant n'est pas bien fixé	Assurez-vous que le couvercle avant est bien fermé
Bruit anormal et faible débit d'air lors du fonctionnement	Vérifiez si le sac filtrant en PE a été retiré	Retirez le sac filtrant en PE
	Vérifiez si l'admission et la sortie d'air sont bloquées.	Éteignez l'appareil et retirez les objets qui l'obstruent
Odeur étrange	L'appareil vient d'être assemblé	L'odeur disparaîtra bientôt
	Si quelqu'un fume	L'odeur disparaîtra après un certain temps
	Si le filtre a absorbé trop de fumée	Nettoyez ou changez les filtres
	Il est temps de remplacer les filtres	

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES MÉNAGES PRIVÉS

1. Collecte séparée des déchets d'équipements : les équipements électriques et électroniques usagés sont désignés par le terme Déchets d'équipements. Les propriétaires de déchets d'équipements doivent les mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Les déchets d'équipements ne font en particulier pas partie des déchets ménagers et doivent être traités par des systèmes de collecte et de retour spécifiques.
2. Piles, piles et batteries rechargeables et ampoules : les propriétaires de déchets d'équipements doivent, en règle générale, séparer les piles usagées et les piles et batteries rechargeables des équipements usagés si celles-ci n'y sont pas scellées et peuvent en être retirées sans être détruites, avant de les remettre à un point de collecte. Cela ne s'applique pas si les déchets d'équipements sont préparés en vue de leur réutilisation grâce à la participation d'une autorité publique de gestion des déchets.
3. Options de retour des déchets d'équipements : les propriétaires de déchets d'équipements de ménages privés peuvent les rapporter gratuitement aux points de collecte des autorités publiques de gestion des déchets ou aux points de reprise mis en place par les fabricants ou distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques. Les boutiques dont la surface de vente d'équipements électriques et électroniques est d'au moins 400 m² et les magasins d'alimentation dont la surface de vente totale est d'au moins 800 m² qui proposent des équipements électriques et électroniques plusieurs fois par an ou de manière permanente et les mettent à disposition sur le marché sont dans l'obligation de les reprendre. Cela s'applique également au cas de la distribution par moyens de communication à distance, si les surfaces de stockage et d'expédition d'équipements électriques et électroniques sont d'au moins 400 m² ou si les surfaces totales de stockage et d'expédition sont d'au moins 800 m². Les distributeurs doivent en principe assurer la reprise en proposant des sites de retour appropriés à une distance raisonnable de l'utilisateur final concerné. La possibilité de retourner gratuitement les déchets d'équipements existe pour les distributeurs qui sont dans l'obligation de les reprendre, entre autres, si un nouvel appareil similaire remplissant essentiellement les mêmes fonctions est fourni à l'utilisateur final.
4. Avis de confidentialité : les équipements usagés comportent souvent des données personnelles sensibles. Cela s'applique en particulier aux appareils reposant sur des technologies d'information et de télécommunication, tels que les ordinateurs et smartphones. Dans votre propre intérêt, notez que chaque utilisateur final a pour responsabilité de supprimer les données des équipements usagés à mettre au rebut.
5. Signification du pictogramme de « poubelle sur roues barrée » : le symbole de poubelle sur roues barrée qui figure régulièrement sur les équipements électriques et électroniques indique que les appareils concernés doivent être collectés séparément des déchets municipaux non triés à la fin de leur durée de vie utile.